

Brèves

Nouvelles inscriptions en doctorat

Sous la direction de membres titulaires du CRÉSAT

Représenter « le monstrueux » en France : Le droit public impérial dans la littérature francophone au temps de l'Ancien Régime

Édouard Decauchy, thèse en Histoire du Droit et des Institutions, sous la direction de Guido Braun (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT) et Nicolas Leroy (Université de Montpellier, Institut d'Histoire du Droit, IHD)

La thèse est en préparation, depuis le 1^{er} octobre 2022, à l'École Doctorale Droit et Science Politique de l'Université de Montpellier. Elle est financée par un contrat doctoral de cet établissement.

Ce travail tente de reconstituer les images du droit public d'Allemagne dans la littérature francophone depuis les écrits de Jean Bodin jusqu'à l'œuvre remarquable de Simon Jacquet, étude en six volumes publiée à la fin du XVIII^e siècle, pleinement consacrée à la constitution « monstrueuse » du vieil Empire. L'étude porte exclusivement sur l'analyse des ouvrages publiés en langue française traitant de cette matière sous l'Ancien Régime. Grâce à leur large diffusion, un grand nombre de savants français ont pu s'instruire sur le droit public impérial ainsi que sur d'épineuses problématiques constitutionnelles débattues en Allemagne. Durant près de deux siècles, de fascinantes curiosités du droit public germanique ont été abordées, théorisées et discutées par des juristes, historiens, géographes et diplomates de grande, mais aussi de petite, renommée. Par leurs contributions,

chacun de ces auteurs a participé à l'édification d'une image précise du modèle impérial. Ce travail a pour ambition d'analyser et de confronter de manière méthodique chacune des conceptions françaises portant sur les institutions ainsi que sur les lois fondamentales du Saint-Empire dans le but de reconstituer le portrait de cet « État traditionnel et composite » véhiculé dans la France d'Ancien Régime.

Les essais nucléaires français en Océanie dans les relations internationales : coopérations et rivalités diplomatico-militaires entre les puissances régionales (1957-1998)

Manatea Tairarui, thèse en Histoire contemporaine, sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT), en codirection avec Éric Conte (MSH-P).

La thèse est en préparation en Polynésie française, dans le cadre de l'École doctorale du Pacifique (Faaa) depuis septembre 2022. Elle est financée par un contrat doctoral du ministère des Armées.

Cette thèse tend à étudier les essais nucléaires français en Polynésie au prisme des relations internationales entre 1957, date de la recherche des « sites lointains », et 1998, année du démantèlement du Centre d'expérimentation du Pacifique. Les expérimentations recomposent les relations militaires et diplomatiques entre les États du Pacifique Sud : France, États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et États insulaires. Une intense activité diplomatique s'opère par ces États à la fois pour justifier et contester les campagnes de tirs. Entre enjeux stratégiques et enjeux politiques dans le contexte de la Guerre froide, la Polynésie française se trouve au cœur des coopérations, surveillances et rivalités entre les acteurs étatiques et privés, qu'ils soient français, américains, britanniques, australiens ou néo-zélandais. La mise au point de la bombe française, notamment thermonucléaire en 1967-1968, est réalisée en partie grâce aux appuis techniques, logistiques et matériels des Américains et des Britanniques. Les circulations d'expertises et mobilités d'acteurs permettent également aux Français d'acquérir un savoir-faire. Ainsi, les enjeux technoscientifiques et technopolitiques prennent toute leur place dans cette étude. Cette thèse est réalisée sous l'angle transnational et tend à montrer que les essais nucléaires s'inscrivent dans une histoire globale et connectée.

La Nouvelle-Calédonie, à la croisée des enjeux identitaires et stratégiques de la France indopacifique

*Marcello Putorti, thèse en Histoire contemporaine, sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT), en codirection avec Géraldine Giraudeau (Droit, Saclay)
La thèse est en préparation à l'UHA (laboratoire CRÉSAT) depuis avril 2022. Elle est financée par un contrat CIFRE.*

Dans le contexte local du processus de sortie de l'accord de Nouméa et d'évolution rapide de l'environnement régional indopacifique, la thèse se propose de déterminer l'intérêt que constitue la Nouvelle-Calédonie pour la stratégie en Indopacifique de la France. Pour cela, elle entreprend de caractériser comment l'identité complexe de la France, qui comprend la propre complexité de la Nouvelle-Calédonie, détermine son intérêt et comment ce dernier détermine cette identité. Cette recherche s'articule en trois approches.

En concentrant le champ de la recherche sur la sous-région indopacifique de l'environnement régional calédonien, la thèse vise à clarifier les concepts mobilisés et les volontés avancées par les décideurs et les populations concernées, afin d'élaborer une approche théorique de l'intérêt de la France dans sa complexité. L'incertitude constitutive du devenir de l'environnement et des acteurs concernés – en Nouvelle-Calédonie et dans sa région – porte cette recherche à tenter de dégager des variables et des constantes sur lesquelles appuyer l'action en conséquence des intérêts définis. Les résultats attendus de ces approches permettent d'envisager l'opérationnalisation des orientations stratégiques afin d'évaluer ce qui est fait, par l'ensemble des acteurs concourants ou pouvant concourir à la réalisation des intérêts de la France, et ce qui pourrait l'être.

La thèse se donne donc un équilibre entre des ambitions théorique, prospective et opérationnelle afin d'éclairer l'action multidimensionnelle de la France en Nouvelle-Calédonie et dans sa région.